



QUALITY LIFE

CONTRAT D'ASSURANCE SUR LA VIE LUXEMBOURGEOIS



ASSURANCE VIE & GESTION DE FORTUNE

Quality Life est un contrat individuel d'assurance sur la vie multisupports luxembourgeois, Il offre...

- L'ACCÈS À PLUS DE 150 SUPPORTS FINANCIERS GÉRÉS PAR LES SOCIÉTÉS DE GESTION LES PLUS PRESTIGIEUSES,
- UNE GRANDE FLEXIBILITÉ DANS LA GESTION DES ACTIFS,

QUALITY LIFE, LES POINTS FORTS...

- 
- LA POSSIBILITÉ DE DÉLÉGUER LA GESTION À UN PROFESSIONNEL DE SON CHOIX,
 - L'ACCÈS À UN UNIVERS MULTIDEVISSES,
 - DES SPÉCIFICITÉS FISCALES AVANTAGEUSES,
 - UNE GARANTIE DU « SUPER PRIVILÈGE » EN CAS DE DÉFAILLANCE DE LA COMPAGNIE.
 - UNE LIMITATION DU RISQUE DE MOINS-VALUES IMPORTANTES GRÂCE À L'INTRODUCTION DE STOP LOSS.

INVESTIR SUR DES SUPPORTS FINANCIERS DIVERSIFIÉS

Une gestion financière sur mesure où chaque souscripteur a la possibilité :

- De confier la gestion de ses avoirs aux gestionnaires financiers de son choix,
- D'accéder à une large gamme de supports financiers adaptés aux besoins d'investisseurs exigeants,
- D'accéder à un univers multidevises.

LES AVANTAGES,

Quality Life permet ainsi d'investir dans 3 types de supports financiers :

• FONDS EXTERNES

Une offre multisupports en architecture ouverte qui permet d'investir dans une large gamme de fonds gérés par des sociétés réputées et de sélectionner les supports de son choix.

• FONDS INTERNE DÉDIÉ (FID)

Il s'agit d'un fonds spécialement créé pour le souscripteur, détenu par la compagnie d'assurance et qui offre une gestion discrétionnaire sous mandat. La gestion financière est déléguée à un gestionnaire unique choisi par le souscripteur. Elle assure ainsi au souscripteur une optimisation du fonds selon ses objectifs financiers et son profil de risque.

• FONDS INTERNES COLLECTIFS (FIC)

Une offre de fonds d'investissement internes à la Compagnie qui fonctionnent comme des organismes de placement collectifs de valeurs mobilières (OPCVM). Ils permettent une gestion collective sous mandat qui peut être confiée à des gestionnaires professionnels chargés d'appliquer la politique d'investissement définie par la Compagnie.

LA PROTECTION DE VOS ACTIFS : LE « SUPER PRIVILEGE »

Les assurés disposent d'un « super privilège » en cas de défaillance de la compagnie, primant sur tous les autres créanciers (trésor public luxembourgeois, Sécurité Sociale, employés de la compagnie). Les compagnies d'assurances luxembourgeoises sont les seules à offrir une garantie totale de recevoir sa prestation au terme.



Il s'agit d'un mécanisme de séparation des avoirs favorable aux clients : les provisions techniques détenues en contrepartie correspondent aux créances des clients et sont isolées des fonds propres de la société d'assurance.

DE QUALITY LIFE

LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR : le droit français s'applique

Dans le cadre des relations entre la compagnie d'assurance et le client, le droit français de protection du consommateur s'applique.

DES SPÉCIFICITÉS FISCALES AVANTAGEUSES*

Véritable outil de planification successorale, l'assurance vie dispose au Luxembourg d'un cadre privilégié permettant d'offrir une gestion financière adaptée aux besoins d'une clientèle internationale :

- La souscription d'un contrat d'assurance vie par un non-résident luxembourgeois est d'une parfaite neutralité fiscale, seule la fiscalité du pays de résidence des souscripteurs et des bénéficiaires s'applique,
- Le Luxembourg ne taxe ni les primes, ni les gains en capital réalisés lors du rachat ou de l'expiration du contrat, ni le capital décès versé aux bénéficiaires,
- Quality Life respecte les exigences juridiques et fiscales du pays de résidence du souscripteur.

*Régime applicable au 1^{er} septembre 2019



Dans le cadre de ses activités le Groupe Burrus a créé AFI ESCA Luxembourg pour répondre au mieux aux besoins patrimoniaux du marché français en proposant notamment une offre d'assurance vie luxembourgeoise.

QUI SOMMES-NOUS ?

LE GROUPE BURRUS EN QUELQUES MOTS :

1. Groupe financier à actionnariat familial avec 1 500 collaborateurs.
2. Présence internationale dans 5 pays d'Europe.
3. Composé de plus de cinquante sociétés exerçant notamment des activités d'assurance, de courtage en assurance et de gestion de fonds :
 - **Pour l'assurance:** AFI ESCA France et ses succursales européennes, AFI ESCA Luxembourg, Le Groupe Burrus a également une participation dans le capital de la compagnie d'assurance UNOFI, active dans les produits de placement.
 - **Pour le courtage :** AFI ESCA Patrimoine - DIOT, important courtier français, LSN Assurances, courtier des notaires.
 - **Pour la gestion de fonds :** DÔM Finance, société de gestion dédiée aux investisseurs professionnels et aux particuliers.

Distribution en France par AFI ESCA Patrimoine



AFI ESCA PATRIMOINE travaille depuis 20 ans avec le monde du courtage et des CGPI. Afin de proposer une offre patrimoniale optimisée, il distribue ses produits d'épargne, de retraite et de prévoyance.

Une équipe de délégués régionaux dédiée :

- De proximité,
- À votre écoute,
- Disponible,
- Pour une relation durable et privilégiée,
- D'expérience et de conseils,
- Spécialisée dans le courtage.

www.afiesca-patrimoine.com

AFI ESCA PATRIMOINE : Société de courtage d'assurance. Société par Actions Simplifiée au capital de 130 000 euros ent. versés. R.C.S. Strasbourg 418 903 290.
N° T.V.A. FR 95 418 903 290. N° ORIAS : 07 008 442 - www.orias.fr. Sous le contrôle de l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest
- CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09. Assurance de responsabilité civile professionnelle et garantie financière conformes au Code des assurances

